

Saussure et le sens figuré
- ou pourquoi la métaphore n'existe pas -
[P. Schulz]

Introduction

Dans un certain nombre de travaux déjà, nous nous sommes efforcée de montrer que la métaphore n'existe pas ou, plus exactement, qu'elle est un concept et par conséquent un *produit de la réflexion humaine*. En tant que telle, la métaphore n'est nullement nécessaire ou inhérente à la langue. Bien au contraire, elle est accessoire, car elle dépend d'un *point de vue théorique*. Montrer cela n'est pas le propos du présent travail, et nous renvoyons le lecteur à nos travaux ultérieurs¹. Ce que nous nous proposons ici, c'est de renforcer notre point de vue en nous servant des descriptions et remarques d'un illustre linguiste mort depuis plus d'un siècle: le linguiste genevois Ferdinand de Saussure.

Saussure a écrit sur la métaphore? Il semble que oui – plus ou moins directement et plus ou moins explicitement. De plus, en lisant le paragraphe 23 des *Ecrits de linguistique générale*² – publiés à la suite de la découverte, en 1996, de manuscrits qu'on croyait perdus –, il faut se rendre à l'évidence: Le grand penseur suisse n'a guère dû apprécier la métaphore. Selon lui:

Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots (ou: les mots n'ont pas plus de sens figuré que de sens propre), parce que leur sens est éminemment négatif.

Pour déconstruire le concept de métaphore, nous le confronterons, dans un premier temps, à la critique que Saussure fait à l'égard d'une *règle phonétique*. La naissance de la métaphore en tant que règle semble en effet suivre les mêmes principes que certaines règles en phonétique. Dans un second temps, nous attaquerons plus en profondeur: Avec Saussure, on découvrira que la métaphore n'est nullement un concept anodin, mais qu'elle exige un certain type de description du sens des mots que le linguiste qualifie de "positif".

1. Une règle sémantique: définition générale de la métaphore

Si on veut donner du phénomène métaphorique une description ou une définition très générale, on pourra le décrire en disant qu'il consiste en

¹ Voir par exemple Schulz 200... ou: *Description critique du concept traditionnel de "métaphore"*, 2004, Peter Lang

² *Ecrits de linguistique générale* (2002) § 23: "Sens propre et sens figuré". Nous remercions Oswald Ducrot de nous avoir fait parvenir ce paragraphe.

...l'occurrence d'une expression E (E2) dans un contexte inhabituel C1, c'est-à-dire dans un contexte qui n'est pas le contexte habituel C2 de l'occurrence E (E1).

Le texte dans lequel la métaphore est repérée ou identifiée peut être caractérisé comme un "contexte inhabituel". Mais on peut également parler d'*emploi* inhabituel en considérant l'expression E – en l'occurrence l'expression métaphorique – en elle-même. Si on prend comme exemple *prendre racine* (E), cela donne la représentation suivante:

emploi métaphorique

emploi propre / habituel / littéral

Il sentait ses pieds **prendre racine**

Une touffe de dattier **a pris racine** dans le jardin

E2 dans C2 (inhabituel)

E1 dans C1 (habituel)³

On observe tout d'abord que le concept de métaphore exige (implicitement) la présence de *deux termes*: un emploi métaphorique (ou inhabituel) qui s'oppose à un emploi propre (ou habituel). Soulignons cet aspect, ce *dédoublement* des emplois, que nous pensons être au cœur du concept de métaphore: On ne peut parler d'emploi métaphorique que si on lui oppose un emploi propre; l'un ne va pas sans l'autre. La métaphore *est* l'opposition même du propre et du figuré. C'est donc à ce point essentiel que Saussure se réfère lorsqu'il oppose le "sens propre" et le "sens figuré" (cf. supra), opposition qu'il qualifie ensuite de *non pertinente*.

Un second aspect concerne le changement (de sens) que subit l'emploi inhabituel ou métaphorique: En effet, dans C2 E devient E2, c'est-à-dire qu'il prend un sens nouveau "b" par opposition à sa signification habituelle "a". En schématisant, on pourrait dire que E1/"a" dans C1 devient E2/"b" dans C2. Cette transformation est généralement désignée sous le terme de "changement de sens". L'emploi métaphorique se caractérise par un changement de sens que prend l'expression E dans un contexte inhabituel.

Peu importe que l'on parle d'un emploi "habituel" face à un emploi "inhabituel", d'un emploi "littéral" opposé à un "non littéral" (ou "figuré"), ou encore d'un "normal" par rapport à un "anormal": Ces notions sont équivalentes et représentent un même état de faits, à savoir l'idée centrale qui ramène le concept de métaphore à un *phénomène* inévitablement *normatif*: L'emploi métaphorique est fondamentalement un emploi "anormal" – faire une métaphore, c'est utiliser une

³ Cette description, très banale en apparence, résume bien selon nous les traits principaux de l'emploi métaphorique. On pourra s'en convaincre en lisant les nombreuses définitions. Quelques exemples au hasard: "une métaphore est le transfert d'un concept [...] dans un domaine conceptuel étranger" (Prandi, 2002, 9) L'auteur souligne à juste titre que cette "définition minimale" reprend, sous une forme légèrement modifiée, la définition d'Aristote. Voir aussi la définition de l'Oxford English Dictionary (OED) (citée par exemple par Black 1954) que nous traduisons comme suit: *La métaphore est une figure de parole dans laquelle un nom [E] [...] est transporté vers un objet [C1] qui quoique différent est analogue à celui [C2] auquel ce nom [E] s'applique proprement* (c'est nous qui introduisons E, C1 et C2).

expression "hors norme" –, par opposition au "propre" qui, lui, est le *représentant de la norme*. Ne pas voir cette opposition, c'est refuser de voir l'essence même de la métaphore⁴.

Une des questions qui se pose maintenant est de savoir pourquoi, habituellement, cette norme est sinon taboue, du moins négligée. Pourquoi n'est-elle jamais explicitement théorisée, alors qu'elle est implicitement – et même nécessairement – présente? Car, la métaphore suppose une norme. Bien plus: c'est cette conception "normative" même qui l'engendre. C'est ce que nous nous proposons de montrer. Il apparaîtra alors que cette conception est fort inconvenue, ce qui pourrait expliquer le silence des théoriciens quant à la nature de cette norme. Mais revenons à Saussure.

2. Comment ne pas formuler des règles: aspect méthodologique

Dans certains paragraphes des *Ecrits de linguistique générale* (2002), Saussure manifeste son scepticisme à l'égard d'un type de description phonétique. La règle qu'il nous demande de considérer est la suivante: "sanscrit *s* après *k*, *r* et les voyelles autres que *a* [...] devient (donne, se change en) *ç*" (2001, 56). Ou, plus généralement: "ce qui est *s* dans tel cas apparaît comme *ç* dans tel autre" (ibid.). A ce propos, le penseur ébauche une série de réflexions. Selon lui, le reproche majeur est que ce type de règle

...ne se propose rien. On part, tout à fait empiriquement, et machinalement, de cette impression que la présence de tel élément est en relation avec certaines circonstances et offre un caractère de régularité appréciable. (ibid., 58) (c'est nous qui soulignons).

En critiquant l'absence d'orientation et de méthode, Saussure s'en prend à la démarche scientifique même qui est adoptée et qui a présidée à la naissance de la règle. Il constate qu'elle manque de "caractère scientifique", car l'approche a quelque chose d'aléatoire et de non systématique. Si on ne se donne pas un *objectif*, si la description ne détermine pas au préalable ce qu'elle se propose de montrer, elle devient hasardeuse et par conséquent non scientifique. Saussure précise en effet que l'on finit ainsi par décrire certains éléments sans s'inquiéter du fait qu'il y a "tout à côté dans la même langue une multitude d'éléments de même ordre dont personne ne s'inquiète..." (ibid.). Pourquoi donner une règle pour l'apparition d'un certain élément (en l'occurrence *ç*), alors que l'on n'en donne pas pour la "grande majorité des autres éléments du même système" (ibid.). C'est ce côté aléatoire et hasardeux qui lui fait caractériser cette règle (d'ailleurs très commune) d'"espèce[s] de règles "phonétiques" qui donne[nt] l'*illusion de faits phonétiques*".

Pourquoi rapprochons-nous cette description du concept de métaphore? Cela peut paraître obscur. Mais, n'est-il pas justifié de s'interroger sur l'objectif que l'on se propose avec la métaphore? On

⁴ Nous avons essayé de montrer ailleurs (Schulz, 2002) que la métaphore ne peut pas ne pas être une figure normative.

observe en effet que la métaphore est un phénomène admis a priori, et qui ne fait donc pas un instant l'objet d'un doute. A aucun endroit, son "existence" est formulée sous forme d'hypothèse. Au fond, c'est comme avec la règle phonétique citée ci-dessus: Il suffirait de la prononcer – en observant ces phénomènes – pour qu'elle existe. Mais: Que décrit-on en réalité? Et dans quel objectif? Et pourquoi ne se propose-t-on jamais de regarder la "réalité inverse"? Pourquoi ne se demande-t-on pas ce qu'il en serait si tel ou tel emploi donné n'était *pas vu* comme métaphorique?

Autrement dit, voir des métaphores, c'est faire (nécessairement!) l'hypothèse d'un *changement de sens*. On suppose que l'expression *prendre racine* adopte un sens "b" différent de sa signification propre "a". De plus, il s'agit là d'une hypothèse externe, c'est-à-dire non nécessaire en tant que telle. C'est une décision que l'on peut prendre, mais que l'on ne doit pas prendre. Mais si on la prend, il est impératif sinon de la justifier, du moins de la mentionner. Le scientifique, pour être crédible, ne peut, comme le remarque Saussure, partir "tout à fait empiriquement, et machinalement, de [l']impression" *qu'il en est ainsi*" (c'est nous qui soulignons) (ibid.).

Quant à nous, nous refusons cette hypothèse externe du changement du sens. Nous allons affirmer avec Saussure qu'un supplice reste un supplice, peu importe que l'on parle "du supplice du gril ou de la roue", ou bien "du supplice de porter des gants trop étroit (79). L'emploi traditionnellement dit "métaphorique" n'en sera plus un pour nous, car ces emplois réalisent le même sens que les emplois dits habituels, la métaphore n'étant qu'une "illusion de fait" (58).

3. L'aspect substitutif et normatif de la règle

Une autre partie de la règle examinée par Saussure concerne son "aspect substitutif" – et il s'agit là d'un autre point de comparaison avec la règle appelée "métaphore".

Selon Saussure,

Toutes ces règles de "phonétique instantanée [ont] en réalité pour sempiternelle substance de dire qu'un élément β (dans les circonstances que l'on indique) est le substitut d'un élément α (ibid.).

Cette idée est également exprimée dans la description initiale de la règle (56), citée ci-dessus: "sanskrit *s* [...] devient (*donne, se change en*) *ç*" (c'est nous qui soulignons). Appliquée à la métaphore, on aura la "sempiternelle substance" selon laquelle: Dans un certain type de contexte C2, l'expression E1 *devient, se change en* ou *donne* E2. Ou: Une autre manière consisterait à dire que la signification "a" du terme E devient telle autre signification "b" dans tel emploi C2.

Mais il y a une autre manière d'aborder l'aspect *substitutif* de la métaphore. Selon P. Fontanier, la figure est de nature essentiellement substitutive, car, on s'en souvient, pour lui celle-ci est

fondamentalement opposée à la catachrèse. Contrairement à cette dernière – qui consiste en une "déviation" *forcée* d'un mot, pour *combler une lacune* du lexique –, la figure au contraire, réside dans le fait d'un *choix*: le choix proposé entre une *expression propre* *P* (désignant l'idée ou l'objet de manière *directe*) et une *expression figurée* *E* (désignant l'objet ou l'idée de manière *indirecte* – dans l'emploi *E2*). Genette explicite ce principe en disant: La figure consiste à "se mettre à la place d'un signe propre"⁵. Ainsi, si je dis *le pêcheur a pris racine sous l'arbre...*, l'expression *prendre racine* (*E2*) se substitue à une manière "propre" ou "directe" de parler, où on aurait dit quelque chose comme *le pêcheur est complètement immobile* (*P*).

Le principe substitutif joue donc un rôle central dans la métaphore. Nous reviendrons un peu plus loin sur les conséquences de cette *hypothèse interne* ("interne" car nécessaire ou inévitable dès qu'on postule un emploi figuré).

Or, un autre aspect doit être élucidé ici. Car, ce n'est pas tant pour le principe de substitution que nous avons rapproché la "règle métaphorique" de la règle phonétique: C'est bien plus un aspect impliqué par l'idée de substitution et que l'on pourrait nommer le *caractère normatif* de la règle. En effet, Saussure précise que toute règle phonétique de ce type – reposant sur un (prétendu) rapport de substitution entre deux termes (" α " et " β ") – suppose que l'un des deux termes, par exemple α , ait "sur l'autre un rang de prééminence ou de priorité" (*ibid.*, 58). Or,

*"pourquoi [...] dire que s sanscrit "devient" ç dans telles circonstances (et nous laissons complètement de côté la grande question de ce mot "devient"), plutôt que de dire inversement que ç sanscrit "devient" s dans telles autres? [...] ...on ne peut pas plus dire que le terme α soit remplacé par le terme β (ou changé en le terme β) que l'inverse; il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à α ou à β la qualité de terme normal par rapport à l'autre" (*ibid.*, 59; c'est nous qui soulignons).*

La critique du linguiste suisse porte ici sur le fait que, dès qu'on met en jeu un rapport (de substitution) entre deux éléments, il devient également question d'un *ordre* relatif à ces éléments, ordre d'apparition ou d'existence. Ou encore: Dès qu'on énonce une telle règle, s'impose non seulement la présence de deux termes, mais la priorité de l'un (qui est donc l'équivalent de "zéro") par rapport à l'autre. Or, Saussure remet en cause ce rang de *prééminence*. Pour lui il n'y a pas de raison d'attribuer une antériorité ou une primauté à l'un ou l'autre de ces termes, car il n'y a aucun

⁵ G. Genette, introduction au livre de Fontanier, 1977, 10; voir aussi Schulz, 2000, chap. 2, 1.3. et 2002, où nous avons décrit ce phénomène sous le nom de "principe de substitution". Nous avons également essayé de montrer, que quoi qu'en disent certains théoriciens, la métaphore ne peut pas ne pas être substitutive; ce principe est inhérent même à sa définition. C'est ainsi que déjà Aristote a décrit l'essence de la métaphore en la classant parmi les figures d'élocution (*Poétique*, chap. 22, 1458a, 18-22): "L'élocution a comme qualité essentielle d'être claire sans être basse. Or elle est tout à fait claire quand elle se compose de noms courants, mais alors elle est basse [...]. Elle est noble et échappe à la banalité quand elle use de mots étrangers à l'usage quotidien. J'entends par là le mot insigne, la métaphore, le nom allongé, et d'une façon générale tout ce qui est contre l'usage courant" (c'est nous qui soulignons). Fontanier reprend cet aspect: "les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours [...] par lesquels le langage [...] s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune" (c'est nous qui soulignons), cité par Genette (1977, 9). Voir aussi de nos jours (H. Bénac, 1982): La figure a un "rapport au choix et à l'arrangement des mots".

argument qui justifie le caractère plus *normal* de l'un par rapport à l'autre. – A moins que l'on définisse les termes d'une manière que Saussure qualifie de *positive*.

4. Les mots ne sont pas dotés d'une valeur sémantique positive

Si nous reprenons le § 23 (voir introduction), Saussure dit en effet qu'il n'y pas de figure ou de "sens figuré" "parce que le sens [des mots] est éminemment négatif". En retournant cette affirmation, on obtient qu'il n'y a de sens figuré que si le sens des mots est "positif". Notons tout d'abord une chose importante: Cette description implique d'ores et déjà que le sens figuré *depend d'une certaine manière de concevoir le sens* – manière que Saussure appelle lui-même "positive"(ibid., 75). Or, en quoi consiste-t-elle? Que faut-il entendre par "positif"?

Selon Saussure, il s'agit de l'idée que les mots de la langue possèderaient une *valeur absolue*, que la langue consiste "en un ensemble de valeurs *positives* et *absolues*" (ibid., 77). La compréhension de cette idée est complexe. Mais dans cette optique, il faudrait examiner l'hypothèse selon laquelle les mots seraient porteurs des "propriétés de choses" - propriétés qui, en ce sens, existeraient elles-mêmes indépendamment de la langue. C'est croire, selon Saussure, que *femme, lune, soleil, etc.* sont constitués des propriétés positives d'objets qu'ils sont censés représenter.

Saussure donne plusieurs arguments pour montrer l'impossibilité de cette hypothèse. En vu de défendre le sens positif – *existant* en dehors des mots – il faudrait tout d'abord admettre que "mots" et "idées" puissent être envisagés séparément, c'est-à-dire comme des entités existant indépendamment l'une de l'autre. Or, pour Saussure non seulement cette position est intenable, mais on touche avec cette question à une des thèses majeures de sa linguistique, relative à la nature du langage. Selon lui en effet, et contrairement à ce que tout le monde – linguistes compris – semble enclin à croire – *le "signifié" et le "signe" n'existent pas indépendamment l'un de l'autre*, et cela même pas pour notre conscience. Les "signes" – en tant que matérialité ou suite de sons phonétique qu'il appelle aussi "figure vocale" – n'ont pas d'existence en eux-mêmes, c'est-à-dire indépendamment des "signifiés". Car, un signe n'existe pour la conscience des sujets parlants qu'en tant que totalité, qu'en tant que mot *avec* son sens:

...les figures vocales qui servent de signes n'existent pas [...] dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste ni pour le sujet parlant. (ibid., 73)

Dans ce contexte, on peut comparer le signe linguistique aux autres signes des systèmes sémiologiques:

Le système de la langue peut être comparé avec fruits et dans plusieurs sens, quoique la comparaison soit des plus grossières, à un système de signaux maritimes obtenus au moyen de pavillons de diverses couleurs.

Quant un pavillon flotte au milieu de plusieurs autres au mât de [], il a deux existences: la première est d'être une pièce d'étoffe rouge ou bleue, la seconde est d'être un signe ou un objet, compris comme doué d'un sens par ceux qui l'aperçoivent. (ibid., 54)

Le signe ou la figure vocale, à l'instar de la pièce d'étoffe, n'existe indépendamment que comme objet matériel "sans sens". Et elle n'existera, pour le sujet parlant, qu'en vertu "de la pensée qui s'y attache" (ibid.). Mais de même que le signe matériel n'existe pas indépendamment, de même il en est pour le "signifié", qui n'existe que par et à travers le signe:

...les significations, les idées, les catégories grammaticales, [n'existent pas] hors des signes; elles existent peut-être extérieurement au domaine linguistique; c'est une question très douteuse, à examiner en tout cas par d'autres que le linguiste; (ibid., 73)

Pour Saussure, "signification" et "signe" ne peuvent être envisagés comme existant indépendamment l'un de l'autre⁶. Ce qui *existe* pour Saussure ce sont des

[significations] non séparables des signes, vu que ceux-ci ne mériteraient plus leur nom sans signification. (ibid., 72-73) (c'est nous qui soulignons)

L'existence d'un type d'idées qui seraient indépendantes de tout ce qui est linguistique – sous formes d'entités "cognitives", véhiculées par notre pensée – semble donc fort douteuse pour le suisse. Quoi qu'il en soit, cette existence resterait à prouver (cf. supra), mais par d'autres que le linguiste.

Mais Saussure nie la possibilité d'un sens positif par un autre biais. Est-ce que les entités de la langue sont seulement en rapport – et ceci de manière essentielle – avec les entités du monde – de telle sorte que les premiers devront se définir par le biais des seconds? Est-ce que l'essentiel du mot consiste à évoquer l'"idée d'un objet" (ibid., 75)? Ou encore, est-ce que la langue a pour partie constitutive l'essence des objets du monde? Car, si un mot,

⁶ Voir aussi: "Il y a, malheureusement pour la linguistique, trois manières de se représenter le mot: La première est de faire du mot un être existant complètement en dehors de nous [...]; dans ce cas le sens du mot devient [...] une chose distincte du mot; et les deux choses sont dotées artificiellement d'une existence, par cela même à la fois indépendantes l'une de l'autre [...]; elles deviennent l'une et l'autre *objectives* et semblent en outre constituer deux entités." (ibid., 83)

se rapporte à un objet matériel, on pourrait dire que l'essence même de l'objet est de nature à donner au mot une signification positive. (ibid., 75) (c'est nous qui soulignons)

Mais, cela implique que nous *connaissons cette essence*, et surtout que nous la connaissons en utilisant la langue. Pour répondre à cette interrogation, Saussure fait appel à ce qui constitue depuis longtemps une évidence pour la philosophie (phénoménologique), mais que la linguistique semble encore ignorer:

Ici, ce n'est plus au linguiste de venir enseigner que nous ne connaissons jamais un objet que par l'idée que nous nous en faisons, et par les comparaisons justes ou fausses que nous établissons: en fait je ne sais aucun objet à la dénomination duquel ne s'ajoute une ou plusieurs idées, dites accessoires mais au fond exactement aussi importantes que l'idée principale – l'objet en question fût-il le Soleil, l'Air, l'Arbre, la Femme, la Lumière, etc. (ibid., 75)⁷

Notre propos ici n'est pas d'entrer dans des questions philosophiques de fond sur la nature du "monde réel". Saussure souligne cependant là une "vérité" scientifique qui n'est pas sans conséquences pour la description linguistique: Les objets ne sont pas ce que nous croyons qu'ils sont. Il est admis depuis Kant que l'objet en soi n'est pas atteignable, et ne pourra peut-être jamais, être appréhendé tel qu'il *est*. Seules sont accessibles à nos sens les façons qu'il a de nous paraître: sa façon d'être *phénomène*. Pour Saussure, ce sont par conséquent les "idées" que nous nous *faisons* sur les objets (*faire* au sens fort de *fabriquer*) qui déterminent les mots, et non pas des propriétés qui seraient inhérentes à ces objets. Or, cette "fabrication" ne se sert pas d'entités positives, mais de relations d'oppositions. Ou, dans les termes de Saussure:

Autrement dit, si le mot n'évoque pas l'idée d'un objet matériel, il n'y a absolument rien qui puisse en préciser le sens autrement que par voie négative. (ibid., 75)

5. Valeur négative et sens figuré

En fait, le problème qui se pose lorsqu'on décide de prendre le "fait extérieur" (75) pour base de la description des mots est, selon Saussure double: Premièrement,

⁷ Notons que Saussure semble s'adresser ici directement aux rhétoriciens Dumarsais et Fontanier qui, tous les deux, utilisent le terme de propriétés "accessoires" pour décrire le mécanisme figuré. Si la figure est possible, c'est parce que nous pouvons attacher aux mots toute sorte d'idées accessoires et non centrales. Saussure combat donc ce point de vue, car pour lui, vu qu'il n'existe pas de propriétés objectives, inhérentes aux objets, il n'y a que de l'accessoire.

il faudra continuellement changer de terme pour le même objet, appeler par exemple la lumière "clarté", "lueur", "illumination", etc. (75)

Autrement dit, vu la nature de l'objet, qui change constamment pour nous selon l'approche que nous en avons, il faudrait admettre qu'un même objet (comme par exemple la lumière) reçoive de nombreuses dénominations différentes. Or, cette constatation est quelque peu contraire à l'hypothèse initiale, selon laquelle un mot correspond à un objet déterminé. Mais il en résulterait également, deuxièmement

que le nom du même objet servira pour beaucoup d'autres: ainsi la lumière de l'histoire, les lumières d'une assemblée de savants. Dans ce dernier cas on se persuade q'un nouveau sens (dit figuré) est intervenu: cette conviction part purement de la supposition traditionnelle que le mot possède une signification absolue s'appliquant à un objet déterminé; c'est cette présomption que nous combattons. (ibid.)

Nous concluons donc avec Saussure qu'une valeur positive quelconque ne saurait former la base pour une description sémantique:

[...] en réalité toutes ces dénominations sont également négatives, ne signifient rien que par rapport aux idées mises dans d'autres termes (également négatifs), n'ont à aucun moment la prétention de s'appliquer à un objet défini en soi... (75).

Et:

Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul; il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes... (78)

Pour Saussure, le sens des mots doit donc se définir de manière négative. Il entend par là que les "idées" que "contiennent" les mots ne se définissent que par le biais d'une relation entre ces mêmes mots:

Alors même qu'il s'agit de désignations très précises comme roi, évêque, femme, chien, la notion complète enveloppée dans le mot ne résulte que de la coexistence d'autres termes: le roi n'est plus la même chose que le roi s'il existe un empereur, ou un pape, s'il existe des républiques, s'il existe des vassaux, des ducs, etc.; - le chien n'est plus la même chose que le chien si on l'oppose surtout au cheval en faisant un animal impudent et ignoble, comme chez les Grecs, ou si l'on l'oppose surtout à la bête fauve qu'il attaque en en faisant un modèle d'intrépidité et de fidélité au devoir comme chez les Celtes. L'ensemble des idées réunies sous chacun de ces termes correspondra toujours à la somme de celles qui sont exclues

par les autres termes et ne correspond à rien d'autre; ainsi le mot chien ou le mot loup aussi longtemps qu'il ne surgira pas un troisième mot; l'idée de dynaste ou celle de potentat sera contenue dans le mot roi ou dans le mot prince aussi longtemps qu'on ne procédera pas à la création d'un mot différent des premiers, etc. (ibid., 79-80)

Et Saussure de conclure:

Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots – parce que le sens des mots est une chose essentiellement négative. (ibid.)

Saussure défend sa conception dans de nombreux autres passages, en l'appliquant à d'autres termes (mêmes "abstraits" comme *autonomie, indépendance, liberté, individualité*) (ibid., 80). Un travail détaillé resterait à faire, qui ne manquerait certes pas d'intérêt.

6. ...et la métaphore n'existe donc pas

Nous avons tenté de mettre en lumière, en nous appuyant sur Saussure, que la conception du sens figuré et de la métaphore dépend d'une certaine approche sémantique des mots, qualifiée de "positive" par Saussure et de "référentielle" par nous-même: Pour avoir du figuré, il faudrait localiser dans le sens des mots les propriétés du monde – propriétés qui constituerait alors l'état de "norme", quelque chose qui devrait *être*. Or, en linguistique il n'y a pas d'être, il n'y a que des différences. C'est bien ce qui fait le caractère propre et unique de la langue. Rien n'y est donné de manière positive:

Dans d'autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés, sinon comme de choses existantes elles-mêmes, du moins comme de choses qui résument choses ou entités positives [...]; or il semble que la science du langage soit placée à part: en ce que les objets qu'elle a devant elle n'ont jamais de réalité en soi, ou à part des autres objets à considérer. (65)

Rien ne préexiste, ni les idées, ni les signes, ni donc la métaphore. La métaphore n'est pas compatible avec la linguistique saussurienne, une linguistique selon nous très originale et, contrairement à ce qu'on semble souvent prétendre, loin d'être épuisée dans sa nouveauté.

7. Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.C. et DUCROT, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris, Mardaga.
ARISTOTE, 1965, *Poétique*, Paris, Les Belles Lettres.
BENAC, H., 1982, *Dictionnaire des Synonymes*, Paris, Hachette.

- BLACK, M., 1954, "Metaphor", *Proceedings of the Aristotelian Society*, 55, 273-294.
- CAREL, M., 2002, "Argumentation interne aux énoncés", *Revue de sémantique et pragmatique*, 11, 101-119.
- CAREL, M. et DUCROT, O., 1999, "Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative", *Langue française*, 123, 6-26.
- DUCROT, O. et CAREL, M., 1999, "Les propriétés linguistiques du paradoxe: paradoxe et négation", *Langue française*, 123, 27-40.
- DUMARSAIS, César Chesneau, 1977, *Traité des tropes – ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, Paris, Le Nouveau Commerce
- FONTANIER, Pierre, 1977, *Les figures du discours*, 2nd réédition du Manuel classique pour l'étude des tropes de 1821, Paris, Flammarion.
- PRANDI, M., 2002, La métaphore: de la définition à la typologie, *Langue française*, 134, 6-20.
- SCHULZ, P., 2000, *Description critique du concept traditionnel de métaphore*, P.H.D., E.H.E.S.S., Paris.
- 2001, "La métaphore en jeu – une étude rhétorique et linguistique d'un exemple de Léo Malet", *Revue de sémantique et pragmatique*, n° double 9-10, 219-232.
- 2002, "Le caractère relatif du concept de métaphore", *Langue Française*, 134, 21-37.
- SAUSSURE, F. de, 2002, *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.